



Froideville

1055 Froideville, le 14 mars 2017

Greffe Municipal
Rue du Village 16
1055 Froideville

021 881 22 27
021 881 22 38 fax
greffe@froideville.ch

SEANCE du CONSEIL COMMUNAL

du 14 mars 2017

COMMUNICATIONS AU CONSEIL COMMUNAL

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité tient à vous faire part des communications suivantes :

1. Redevance du DDP parcelle RF N° 390

Lors de la présentation du budget 2017, à l'occasion du Conseil communal du 6 décembre 2016, le conseiller communal M. André Miéville a relevé, à juste titre, que la rente annuelle servie sur le DDP de la parcelle RF N° 390 s'élève à CHF 70'400.00 et non pas à CHF 74'400.00 par an. Une correction sera apportée lors de l'établissement du budget complémentaire qui sera élaboré cet automne.

2. Acte de vente conditionnelle et droit de d'emption

En date du 22 décembre 2016, M. Jean-François Thuillard, syndic, accompagné de Mme Alice Henry, secrétaire municipale, se sont rendus à l'étude du notaire Michel Mouquin à Echallens, afin de signer un acte de vente conditionnelle et droit d'emption concernant la parcelle RF N° 520, où se situe le bâtiment de feu la poste. La Poste Immobilier SA était représentée par Monsieur Haller. La signature de cet acte nous assurait l'achat de cette parcelle pour un temps déterminé, ainsi que le prix proposé par le propriétaire. Evidemment, cet achat est lié et conditionné à la décision de votre Conseil communal. Décision qui sera discutée ce soir lors de la présentation du préavis N° 11/2017.

3. Site internet

Ainsi que vous l'avez certainement constaté, la mue du site internet s'est opérée à la fin de l'année 2016 comme prévu. C'est sans encombre que la plupart des données ont déjà été intégrées dans le nouvel environnement. Des améliorations sont encore à y apporter afin de permettre aux usagers d'y trouver les réponses administratives utiles. Des premiers échanges ont lieu actuellement avec les informaticiens afin de préparer la mise en place de l'accès de la liaison avec le Conseil communal.

4. Apéro du nouvel-an

Notre désormais traditionnel apéritif du nouvel an s'est déroulé le 7 janvier dernier. Une centaine de personnes ont pris la peine de se déplacer et de sympathiser autour d'un verre et de quelques amuse-gueules, ceci pour le plus grand plaisir des personnes présentes, ainsi que de la Municipalité.

5. Journée des aînés

Le 21 janvier dernier, une délégation de la Municipalité a été invitée à participer à la journée des aînés. De nombreux jeunes ados, emmenés par le maître de cérémonie Hugo Ducommun, appuyé par quelques adultes, notamment Mme Claire-Lise Boillat, présidente de l'ACOF, ont reçu plus de 120 de nos aînés autour d'une raclette fortement appréciée. Nous ne pouvons que remercier et féliciter les organisateurs de cette sympathique journée pour leur engagement sans faille.

6. Véhicule utilitaire

Pour faire face aux nombreux déplacements des collaborateurs communaux, sur le territoire communal et à l'extérieur de celui-ci ne nécessitant pas l'utilisation du Reform ou des tracteurs, et afin de leur permettre de ne pas solliciter leurs véhicules privés pour des tâches communales, la municipalité a commandé un véhicule utilitaire au garage Schmied à Saint-Barthélémy. Il s'agit d'un Ford Transit Connect pour le prix de CHF 17'700.00. Celui-ci sera livré fin avril-début mai. Nous rappelons qu'un montant de CHF 20'000.00 avait été porté au budget en vue de cet achat.

7. Engagement d'une aide administrative

Vous aurez certainement constaté que la Municipalité a publié, dans l'Echo du Gros-de-Vaud et sur le site internet communal, une annonce mentionnant la recherche d'une aide administrative à temps partiel (40 %), ceci afin de renforcer notre équipe de collaboratrices de l'administration communale.

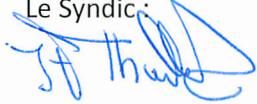
Lors de l'élaboration du budget 2017, nous avons prévu une augmentation du poste de travail de notre secrétaire municipale adjointe de 10 %, et nous pensions que cette mesure suffirait à pallier aux retards pris dans l'accomplissement de certaines tâches, principalement dus à la constante augmentation et à une plus forte sollicitation de notre population.

Dernièrement, certains signes nous ont fait prendre conscience du sérieux de la problématique au sein de notre administration (petits problèmes de santé, surcharge de travail, retards dans certains dossiers, heures supplémentaires s'accumulant, etc.).

De plus, avec la nouvelle équipe municipale, nous avons sous-estimé l'importance de l'appui administratif de notre secrétariat pour le bon fonctionnement de notre exécutif, et nous ne vous citerons qu'un exemple : le remplacement d'un syndic, retraité, accomplissant une grande partie du travail administratif provoqué par son poste, par un syndic encore actif professionnellement, qui a beaucoup moins de temps pour ce faire, et qui délègue beaucoup plus à nos collaboratrices de l'administration communale.

Afin d'éviter de sérieux problèmes, nous avons pris la liberté de procéder à un engagement rapide d'une aide administrative et ceci, nous le regrettons, sans un financement validé par votre Conseil. Cette dépense, que nous pouvons estimer à environ CHF 36'000.00 annuellement, fera partie du budget complémentaire que nous vous présenterons prochainement.

Nous en avons terminé avec les communications que nous souhaitons vous apporter et vous remercions de votre attention.

Le Syndic :

Jean-François THUILLARD



La Secrétaire :


Alice HENRY